

# Fonds d'investissement climatiques

## PLAN D'INVESTISSEMENT DU FTP

### Mexique

Le Plan d'investissement pour le Mexique au titre du Fonds pour les technologies propres (FTP) contribue à la réalisation des objectifs de réduction des émissions de carbone figurant dans le plan de développement national 2007–2012 du Mexique, à la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de changement climatique et à l'exécution du programme spécial de lutte contre le changement climatique.

Le plan d'investissement (PI) est un partenariat conclu entre le Gouvernement mexicain, la Banque mondiale (BIRD), la Banque interaméricaine de développement (BID) et la Société financière internationale (IFC) de la Banque mondiale.

Le PI vise des programmes dans trois domaines : transport urbain, énergies renouvelables et maîtrise de l'énergie. Ces programmes sont l'expression des stratégies ambitieuses du gouvernement et de la préparation à la mise en œuvre au niveau sectoriel, de la capacité et de l'intérêt des banques de développement et des priorités du FTP.



Les programmes du PI font intervenir des technologies actuellement disponibles au Mexique, mais qui se heurtent à des obstacles d'ordre institutionnel, réglementaire ou financier, que l'on doit surmonter aux fins de déploiements à grande échelle.

En 2007, le Président Calderón a annoncé la Stratégie nationale en matière de changement climatique (*Estrategia Nacional de Cambio Climático* — ENACC), engageant le pays à inscrire le changement climatique au centre de sa politique de développement national. En

décembre 2008, le Mexique a annoncé qu'il réduirait volontairement, d'ici à 2050, les émissions de GES de 50 % par rapport aux niveaux de 2002. En août 2009, le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre un plan détaillé pour les réductions d'émissions inscrit dans le cadre du Programme spécial de lutte contre le changement climatique (*Programa Especial de Cambio Climático*, ou PECC). Ce programme comptabilise les émissions par secteur, met en place un cadre de suivi des améliorations et institue un schéma directeur pour les initiatives de réduction des émissions, secteur par secteur.

### Transport

Le secteur mexicain des transports représente 18 % des émissions de gaz à effet de serre du pays et environ 2 % des émissions du secteur de transport dans le monde ; ces émissions augmentent actuellement de plus de 2 % par an au Mexique. Les taux de motorisation sont

### PLAN d'INVESTISSEMENT POUR LE MEXIQUE AU TITRE DU FTP

Financement FTP : **USD 500 millions**

Cofinancement : **USD 5,7 milliards**

### Approbation des projets

#### Maîtrise de l'énergie, Partie I

Financement FTP : **USD 24 millions**

Cofinancement : **USD 109,5 millions**

BMD partenaire : **Banque interaméricaine de développement**

#### Éclairage et électroménager à haut rendement

Financement FTP : **USD 50 millions**

Cofinancement : **USD 600 millions**

BMD partenaire : **Banque mondiale**

#### Programme d'énergies renouvelables

Financement FTP : **USD 53 millions**

Cofinancement : **USD 650 millions**

BMD partenaire : **Banque interaméricaine de développement**

#### Transformation des transports urbains

Financement FTP : **USD 200 millions**

Cofinancement : **USD 2,2 milliards**

BMD partenaire : **Banque mondiale**

#### Mise en valeur de l'éolien par le secteur privé

Financement FTP : **USD 16 millions**

Cofinancement : **USD 156 millions**

BMD partenaire : **Société financière internationale (IFC)**

Septembre 2011

en hausse en raison de l'urbanisation croissante, de l'expansion de la classe moyenne et de l'augmentation de la demande de biens et de services en milieu urbain. Le PI du FTP contribuera à accélérer le transfert modal vers des réseaux de transport en commun urbain à basse consommation d'énergie et à faibles émissions de carbone, afin de modifier la trajectoire d'émission de carbone du secteur, et par conséquent l'ensemble de l'empreinte carbone de l'économie mexicaine à l'horizon 2050.

Le PI comportera le développement ou l'expansion accélérée de réseaux de transport urbain express par autobus et par systèmes légers sur rail, la promotion de technologies de transport par autobus à faibles émissions de carbone et le renforcement des capacités des principaux services intervenant dans le domaine du transport urbain.

## Énergies renouvelables

Le Mexique est doté de ressources d'énergie renouvelables reconnues au plan international et qui demeurent relativement peu exploitées. Le PI prévoit un appui à des projets portant sur les technologies d'énergies renouvelables les plus éprouvées et les infrastructures connexes. Il contribuera à faciliter la réalisation d'ici à 2030 du potentiel mexicain de réduction estimé à 72 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>e par an grâce aux énergies renouvelables.

Au nombre des projets de ce secteur figurent : la mise en place d'un mécanisme de financement dans une banque locale de financement des infrastructures ; une évaluation complète des possibilités de crédits carbone pour les énergies renouvelables ; l'appui aux centres locaux de recherche sur les énergies renouvelables aux fins de démonstration de technologies visant à optimiser les conditions locales ; et la mobilisation des prêts/garanties de la BID à l'appui du secteur privé, en vue de faciliter la mise en œuvre des projets d'énergies renouvelables, en particulier d'origine éolienne et solaire.

## Maîtrise de l'énergie

La demande d'électricité au Mexique devrait augmenter de 4,8 % par an, les secteurs résidentiel et commercial représentant près de 20 % du total de l'utilisation de l'énergie.

Afin d'augmenter et de stabiliser la fourniture d'électricité dans un environnement caractérisé par une demande croissante d'électricité et l'instabilité des prix du gaz naturel



et d'autres combustibles à base de pétrole, le gouvernement a adopté un programme agressif de maîtrise de l'énergie.

Le projet financé par le PI favorisera une utilisation accrue de technologies d'éclairage et d'électroménager à haut rendement énergétique aux niveaux résidentiel et municipal et développera un marché durable et croissant de technologies et de services à haut rendement énergétique.

## Qu'est-ce que le FTP ?

Le Fonds pour les technologies propres (FTP), fonds fiduciaire multidonateurs créé en 2008 dans le cadre des Fonds d'investissement climatiques (FIC), a pour objectif d'assurer un financement plus soutenu des activités de démonstration, de déploiement et de transfert de technologies à faible émission de carbone présentant un potentiel important de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à long terme. Les ressources du FTP se chiffrent à environ 4,5 milliards de dollars (sur la base des taux de change en vigueur au 25 septembre 2008, date des annonces de contributions initiales aux FIC) et proviennent des promesses de contributions des bailleurs de fonds (Allemagne, Australie, Espagne, États-Unis, France, Japon, Royaume-Uni, Suède). Le FTP finance un ensemble de plans d'investissement qui répondent aux critères suivants : réduction sensible des émissions de GES, possibilités de démonstration à grande échelle, impact sur le développement et facilité de mise en œuvre.